

CORONAVIRUS COVID-19

CONFINEMENT et VIOLENCES INTRA FAMILIALES

CONTRACEPTION

PARENTS CONFINÉS

La période de confinement est une épreuve collective qui peut poser problèmes au sein d'une famille. Elle rend plus difficile la démarche de signalement de la femme (ou de l'homme), sous surveillance permanente du conjoint.

Au 9ème jour de confinement mis en place depuis le 17 mars, il n'a pas été constaté d'augmentation significative d'interventions des forces de l'ordre pour des violences intra familiales. Néanmoins, toute personne victime de violences ne doit pas hésiter à le signaler, voir même à fuir le domicile dans un 1^{er} temps si cette solution s'impose. Il est également fait appel au civisme auprès des voisins qui peuvent être témoins des violences pour les encourager à signaler sur le portail cité ci-dessous.

Vous trouverez ci-dessous des informations sur :

- Confinement et femmes victimes de violences
- Pilule contraceptive, I.V.G.
- Être parents confinés

Confinement et femmes victimes de violences

La période de crise que nous rencontrons et le confinement à domicile peuvent générer ou renforcer les violences conjugales.

Il existe trois recours possibles pour vous apporter de l'aide ainsi que de l'information actualisée :



**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES,
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER**

17

Appeler Police Secours

Victimes et/ou témoins, composer le 17 en cas d'urgence.



Appeler le 3919

Pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.



Signaler en ligne

Pour signaler une violence anonymement et gratuitement 24/7.

Appeler Police secours au 17 : à privilégier en cas de danger

Appeler violence femmes info au 3919

Le **3919**, pour en parler

Pour être :

- **ÉCOUTÉ·E**
- **INFORMÉ·E**
- **ORIENTÉ·E** vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge

Appel anonyme et gratuit

Le 3919 est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés.

09h-19h
du lundi au samedi

*France métropolitaine et Outre-Mer

Le portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexiste accessible via :
www.service-public.fr ou www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Il facilite les démarches des victimes et assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme (femme ou homme), disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès à ce service est gratuit et sans obligation de déclarer son identité pour garantir l'anonymat.

#NeRienLaisserPasser

Réagir peut tout changer

portail de
signalement des
violences sexuelles et
sexistes

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr

Pilule contraceptive, I.V.G. : le Gouvernement mobilisé pour assurer les droits sexuels et reproductifs des femmes :

- ▶ Possibilité d'avoir accès à la pilule contraceptive directement en pharmacie, sans passer par un médecin et grâce à une ancienne ordonnance.
- ▶ La contraception d'urgence est disponible sans ordonnance en pharmacie,
- ▶ Les IVG sont considérées comme des interventions urgentes , leur continuité doit être assurée. Le Planning Familial maintient son numéro vert, 0800 08 11 11.

Être parents confinés :

Un guide a été élaboré par des professionnels, expert ou parents, pour soutenir et accompagner les parents confinés.

50 conseils y ont été compilé et constituent des réponses à vos questions mais aussi des recommandations de professionnels.

Cf le Document annexe

